

Décision

Générale

colonial

Décision n° 475 décision n° 475 du 4 septembre 1942

n° 475

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 septembre 1942

Numéro JO

n° 550 du 30/09/1942

Date du numéro

30 septembre 1942

TEXTE INTÉGRAL

Est engagée en qualité d'infirmière auxiliaire à la Maternité du dispensaire Chapon Baissac, la nommée Aoua Saïd, Issa, née à Djibouti en 1917. Son salaire mensuel sera de 240 francs.